

Lettre d'information n°3 - juin 2022

Projet éolien de St Bonnet des Quarts

Commune de Saint-Bonnet-des-Quarts

EDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis 2020, BayWa r.e. étudie la faisabilité de réaliser un parc éolien sur votre commune.

Certaines études ont déjà démarré comme l'étude écologique en 2021, d'autres restent à venir comme l'étude de vent. En parallèle, une démarche de concertation a débuté depuis mai 2021, formalisant notre engagement de vous tenir informer régulièrement de l'actualité du projet. Nous sommes convaincus que la transition énergétique est l'affaire de tous : c'est pourquoi nous avons à cœur de développer des projets appropriés et concertés.

Dans cette troisième lettre d'information, vous trouverez des éléments sur l'actualité du projet, ainsi que des détails sur les prochaines étapes et événements proposés.

Bonne lecture !



ACTUALITÉ

Etudes de vent

Le projet éolien de St Bonnet des Quarts est toujours en **phase d'études**.

Pour valider la faisabilité du projet, il faut notamment qu'un gisement de vent suffisant soit présent sur la zone d'étude. Afin de mesurer ce gisement, un **mât de mesure** va être installé sur la zone d'implantation potentielle pour une durée de 1 an minimum.

En mai 2022, BayWa r.e. a réalisé les demandes d'autorisations pour mettre en place un mât de mesure. Nous attendons le retour de l'instruction et nous vous informerons lors de son installation.



Le saviez-vous ?

Une éolienne fonctionne avec des vents compris entre 10 et 90 km/h. En cas de tempête, la procédure de mise en drapeau se met en place automatiquement et a pour objectif d'arrêter la rotation du rotor tout en plaçant l'éolienne de manière à éviter la prise au vent.

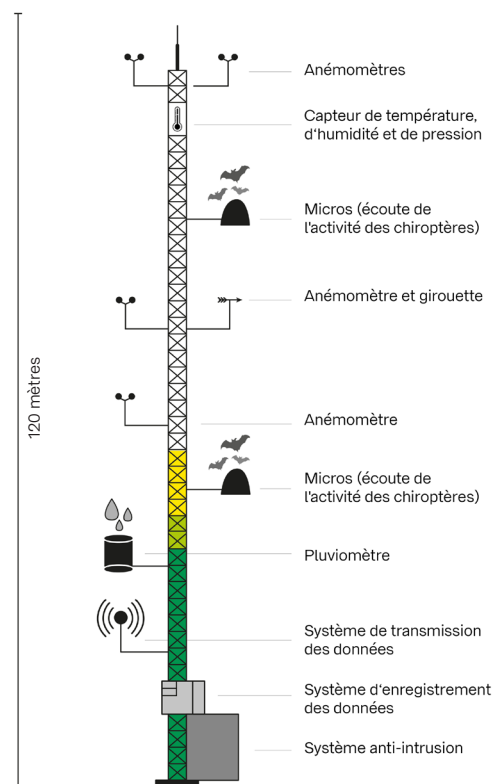


Schéma d'un mât de mesure

NOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS

VISITE DU PARC EOLIEN DE SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS

Rendez-vous le **9 juillet** à **11h** au **Col de la rivière noire**
suivie d'un apéro-énergie

Cette rencontre sera l'occasion de :



Présenter un parc éolien
en fonctionnement



Partager un moment
convivial ensemble



Répondre à toutes vos
questions

Une **page internet dédiée au projet** est en ligne ;

Vous pourrez y retrouver les différents éléments du projet éolien des Saint-Bonnet-des-Quarts,
ainsi que les documents issus de la démarche d'information et de concertation.

Rendez-vous sur baywa-re.fr/fr/eolien/projet-de-parc-eolien-de-saint-bonnet



PROCHAINES ÉTAPES

L'éolien pour une commune c'est :



Des **indemnités communales** pour l'utilisation
temporaire de la voirie ;



Des **retombées fiscales** pour les collectivités
territoriales (conformément à la réglementation) ;

- *Retombées fiscales pour la commune grâce à
une éolienne de 3MW : 5 500 € / an / éolienne*



Des **mesures d'accompagnement**.

Partenaire des territoires, BayWa r.e. propose des actions
innovantes allant bien au-delà du simple développement
d'un projet éolien ou solaire. L'objectif est de soutenir les
territoires dans la mise en place d'une démarche globale de
développement durable, bénéfique à tous les habitants.

Zoom sur les mesures d'accompagnement

- **Favoriser la transition énergétique
du territoire** : rénovation énergétique
des habitations, aide à la mise en place
d'une chaufferie bois pour les bâtiments
communaux, équipement LED, etc.
- **Améliorer le cadre de vie** : aide à la
réhabilitation d'un commerce, sentiers de
randonnées, offre locale d'électricité, etc.
- **Préserver la biodiversité** : plantations
mellifères (pour attirer les insectes
pollinisateurs), reforestation, réhabilitation
d'espaces naturels, accompagnement
d'initiatives agricoles, etc.

Des propositions pour Saint-Bonnet-des-Quarts ?

Retrouvez-nous à la rentrée pour identifier ensemble les actions qui bénéficieront à votre commune !

Une question, une remarque ? Contactez-nous !



Justine Boschet, chef de projets éoliens
justine.boschet@baywa-re.fr
07 63 47 62 03

L'énergie est notre avenir, économisons-la